

POST-PERMIS
CONDUCTEURS NOVICES

LE PROGRAMME

La matinée: Questionnaire d'autoévaluation et perception des risques. **L'objectif de la matinée vise à améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.**
L'après-midi: la mobilité sous divers aspects. **Le but de cette session : rendre tout déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.**
La formation fini par un bilan au cours duquel l'élève s'engage oralement à adopter une conduite responsable.

L'AVANTAGE?

La réduction de la période probatoire :

- Tous vos points en 2 ans au lieu de 3 après une formation traditionnelle
- 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 en AAC

LES CONDITIONS

- Avoir **obtenu le permis AUTO** ou **MOTO** depuis **6 à 12 mois**
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette **formation complémentaire**
- Cette f**ormation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: 6 à 12 personnes



CRITÈRE 1.6 DU LABEL DE L'ETAT